



Bruxelles, le 21 janvier 1977

RB/10

Remis au télex à

166

432

PRIORITE P-1

Note BIO COM(77) 23 aux Bureaux nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux DG I et X et  
à M. Finn Christensen, DG VIII

---

La Commission a tenu hier, 20 janvier, au Château St. Anne une session informelle pour préparer son programme d'action qui sera présenté par le Président Jenkins au Parlement européen lors de sa prochaine session en février.

Les principaux sujets traités étaient en rapport avec le développement intérieur de la Communauté. Au cours d'un échange de vues très ouvert, plusieurs points importants ont rallié l'unanimité. En partant des faits qui, à l'heure actuelle, caractérisent la situation - divergences économiques et croissance lente et mal équilibrée - les Membres de la Commission ont souligné la nécessité d'arrêter de nouvelles propositions pour des priorités particulières et concrètes pouvant être admises par l'opinion publique comme étant une contribution réelle de la Communauté à l'amélioration du niveau de vie. Dans ce contexte, les Membres de la Commission ont souligné l'importance de la lutte contre le chômage. Le problème complexe du chômage structurel fera l'objet d'une nouvelle discussion de la Commission afin de mettre au point la meilleure stratégie possible pour le combattre.

Les Membres de la Commission ont également souligné la nécessité de formuler des propositions qui, sans créer d'espoirs peu réalistes, ajouteront une nouvelle dimension à la solidarité dans la Communauté. Ils ont noté que la solidarité appelait la discipline et que l'inverse était aussi vrai.

L'amélioration des instruments financiers de la Communauté a également été considérée comme une des priorités importantes. Dans le cadre de l'utilisation des ressources, les possibilités d'exploiter, de manière plus poussée, l'expérience déjà acquise dans le domaine des emprunts communautaires ont été examinées. Le système des emprunts CECA fut donné comme exemple d'une politique réussie d'intervention financière.

La protection du consommateur a également été soulevée. La Commission a d'un accord unanime reconnu l'importance qu'il y a à informer l'opinion publique et les partenaires sociaux de manière réaliste et objective, sur les efforts qui sont mis en oeuvre dans ces domaines (lutte contre le chômage etc).

L'importance de l'effort communautaire pour surmonter les difficultés de la situation économique actuelle devrait être envisagée dans le cadre d'efforts semblables qui devraient être faits par les pays industrialisés et la communauté mondiale.

Dans ce contexte, il fut également souligné l'importance des relations entre la Communauté et le tiers monde.

Amitiés,

  
R. RUGGIERO